



DELIBERATION N° 2

Nombre de
membres en
exercice : 29

Présents : /
Votants : /

Pour : /
Contre : /
Abstentions: /

L'an deux mil vingt, le trente juillet à dix-huit heures trente, le conseil municipal de la Commune de Boucau, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, au complexe Paul Vaillant Couturier, sous la présidence de Monsieur Francis GONZALEZ.

Date de convocation : 24 juillet 2020

Membres présents : F.GONZALEZ, MJ ROQUES, G.LASSABE, L.GUYONNIE, J.DOS SANTOS, P.ACEDO, JM GUTIERREZ, X.BAYLAC, C.DUFOUR, G.GALASSO, C.DUPIN, S. PUYO, E.SERRES, S.MOREIRA, JP CAZAUX, JP ALPHA, A.DARTIGUES, D.LAVIGNE, MA THEBAUD, CH MARTIN, H.ETCHENIQUE, M.BECRET, F.BILLARD, J.RANCE

Membres absents excusés ayant donné procuration : C.DOS SANTOS (pouvoir à J. DOS SANTOS), J. DARRIGADE (pouvoir à G.LASSABE), M.EVENE (pouvoir à F.GONZALEZ), K PERY (pouvoir à C.DUFOUR), S.DARRIGUES (pouvoir à L.GUYONNIE)

Secrétaire de séance : JM GUTIERREZ

Monsieur le Maire expose que, conformément à l'article L.2312-1 du Code Général des Collectivités Territoriales, les orientations budgétaires de la Commune faisant l'objet du document ci-annexé ont été soumises au Conseil Municipal en introduction au Débat des Orientations Budgétaires.

Les membres du Conseil Municipal, disposant des informations sur la situation financière de la Commune, ont discuté des grandes orientations qui définiront les priorités du futur Budget Primitif et se sont exprimés sur les choix et stratégies financières de la collectivité, en particulier en matière de fiscalité et d'investissement.

Le Conseil Municipal,

Après en avoir délibéré,

. Prend acte que le Rapport des Orientations Budgétaires 2020 a bien été transmis aux membres du Conseil Municipal et que le débat a eu lieu.

*Certifié exécutoire
compte tenu du dépôt
à la Sous Préfecture
de Bayonne
le
et de la publication
le*

Pour extrait certifié conforme
Boucau, le 31 juillet 2020
Le Maire,

